



## AGO-AGE du 9 mai 2024 à AMIENS

### Résolutions de l'assemblée générale ordinaire soumises au vote des clubs.

#### *Première résolution*

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2023 à ABBEVILLE adopte celui-ci.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le cabinet VALOXY, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### *Troisième résolution*

##### *Affectation du résultat de l'exercice 2023*

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 82 591.74 € au poste « report à nouveau ».

#### *Quatrième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget prévisionnel de l'exercice 2025 tel que présenté.**

#### *Cinquième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'assemblée générale ordinaire **maintient le prix global de l'affiliation pour la saison 2024/2025 à 55€.**

#### *Sixième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'assemblée générale ordinaire **maintient le prix global de la cotisation régionale pour la saison 2024/2025 à 11€.**

#### *Septième résolution*

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du comité régional de gymnastique des Hauts-de-France, l'assemblée générale ordinaire **décide de maintenir les tarifs d'engagement pour la saison 2024/2025 :**

- De maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

## AGO-AGE du 9 mai 2024 à AMIENS

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
<b>PERFORMANCE</b> Catégories Nationales	13 €	17 €	20 €

- de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les orientations interdépartementales et régionales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
<b>FEDERAL</b> Catégories Trophée Fédéral et Festigym	13 €	17 €	20 €

- de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les autres catégories conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
COUPE FORMATION GR GAM	7€		

### *Huitième résolution*

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.



## AGO-AGE du 9 mai 2024 à AMIENS

**Résolutions de l'assemblée générale extraordinaire soumises au vote des clubs.**

### **Résolution 1 :**

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter la modification statutaire du comité régional des Hauts-de-France du 9 mai 2024.

### **Résolution 2 :**

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter les modifications du règlement intérieur du comité régional des Hauts-de-France du 9 mai 2024.